

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1975)

Heft: 343

Artikel: Egalité des chances : ni la fin, ni les moyens

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Egalité des chances : ni la fin, ni les moyens

« Temps présent » jeudi dernier à la Télévision romande : la démocratisation des études ou le constat d'un échec.

Comment un reportage peut donner vie à des chiffres. Ces derniers sont connus implacables : selon le milieu social dont il est issu, un enfant a des chances très inégales de faire des études longues.

Les images ont donné vie à ces statistiques. En suivant deux jeunes de la banlieue lausannoise, dans leurs familles et à l'école, on a touché du doigt la manière dont l'institution scolaire est perçue ; voie royale de la réussite et de l'expression des possibilités d'un enfant pour les uns, mal nécessaire et mystère organisé auquel on n'« ose » pas trop demander pour les autres. Frappante également l'intériorisation par les couches populaires de leur place prédestinée dans la hiérarchie scolaire : « le collège n'est pas pour nous ! ».

Devant ces faits, ce témoignage, la casuistique de M. Junod, responsable de l'Instruction publique vaudoise, ne faisait pas le poids.

Echec relatif donc des cycles d'orientation et autres écoles moyennes qu'on a commencé à mettre sur pied à partir de 1962.

Les solutions ? Elles n'ont été bien sûr qu'effleurées. Tout d'abord porter l'effort sur les enfants jusqu'à huit ou neuf ans ; c'est dans cette première période de la vie que la sélection se produit, irréversible.

Mais surtout constater, avec l'un des participants au débat (qui a suivi le reportage), que même si le fils de manœuvre avait statistiquement autant de chances de devenir PDG que le fils de cadre, le système n'en continuerait pas moins à justifier la hiérarchie sociale, celle du pouvoir et de l'argent.

Mais surtout constater aussi que « l'égalité des chances », à naître, disait-on, dans les écoles

moyennes, reste encore largement du domaine de la propagande électorale. Plus particulièrement une des modalités de la « compensation pédagogique » demeure singulièrement sur la touche : les effectifs des classes. Or il est admis aujourd'hui qu'il est possible, dans une petite classe, de mener un travail pédagogique plus personnalisé qui supplée de façon plus adéquate aux inégalités du milieu.

A cet égard, une enquête menée par la « National Zeitung » en Suisse alémanique laisse songeur.

Tout au long des dernières années, le recrutement d'un nombre suffisant d'enseignants s'était révélé fort difficile. Actuellement par contre, alors que la vague démographique s'estompe et que déjà les effectifs scolaires primaires diminuent, les candidats à l'enseignement se font plus nombreux. Bonne occasion pour réaliser alors une réduction des effectifs des classes ? Non ! Les pouvoirs publics communaux et cantonaux semblent opter pour la mise au chômage des jeunes diplômés. Qu'on en juge plutôt par ces quelques chiffres ! Avant le constat, les revendications. Celles-ci se font jour depuis des mois à travers toute la Suisse sur la base des revendications développées par les syndicats d'enseignants. Le diagnostic de ces derniers, « grossso modo » : avec le recul démographique sensible depuis 1966 et la baisse des inscriptions dans les écoles inévitable dès lors, avec le départ des travailleurs étrangers aussi, avec la recrudescence enfin (née d'une propagande active menée à tous les niveaux pour le métier d'enseignant) des vocations d'instituteurs et de professeurs (en 1975, 15 % de jeunes maîtres en sus), toutes les conditions sont réunies pour mettre en chantier immédiatement la réduction du nombre des élèves par classes, une revendication qui ne date pas d'hier puisque, en 1973, on s'était mis d'accord, à l'échelle suisse, parmi les associations concernées, pour un maximum de 25 élèves par unité d'enseignement...

Donc, les sections cantonales des syndicats en cause ont lancé des initiatives populaires visant à ancrer dans la loi ce chiffre de 25 (25 élèves

au plus dans les classes primaires et gymnasiales, 20 au secondaire et 14 dans les classes spéciales ; autres dispositions : aussi longtemps que les effectifs ne descendent pas au-dessous des deux tiers de ce maximum, la classe ne sera pas dissoute ; dans les communes de moins de 2000 habitants, une tolérance exceptionnelle de cinq ou six élèves supplémentaires s'impose ; ces objectifs seront atteints dans les cinq années suivant leur acceptation par le peuple).

Déjà dans les cantons de Zurich, Soleure, Argovie, Bâle-Campagne et Bâle-Ville, de telles initiatives ont été lancées. La première consultation populaire aura lieu à Soleure ce printemps. Même débat à Lucerne où la VPOD s'est jointe au syndicat d'enseignants pour demander de ne pas dépasser le seuil de 26 élèves par classe. Un combat à peu près semblable a commencé, sous des « patronages » comparables, à Berne et à Saint-Gall.

Face à ces nouvelles exigences, quelle est la situation en Suisse allemande particulièrement, c'est-à-dire là où le mouvement de revendication a pris le plus d'ampleur ?

— A Berne, le gouvernement voit venir avec confiance le vote populaire : les classes primaires comptent en moyenne 24 élèves, même si 12 % des maîtres doivent encore se « débattre » avec des classes fortes de plus de 31 élèves... Une interrogation inquiétante : que fera-t-on de ces 20 % de professeurs, fraîchement formés, mais qui ne trouvent pas de travail ?

— A Bâle-Campagne, la moyenne est de 26 (proche donc des exigences des promoteurs de l'initiative en cours), mais la loi, elle, permet encore la constitution de classes de 30 ou 40 élèves selon les degrés. Répercussions immédiates pour les écoles normales : n'y seront plus admis par année que 100 jeunes gens et jeunes filles au lieu des 140 qui y suivaient des cours jusqu'ici. Le département, mis en cause, répond qu'une réserve de maîtres est salutaire.

— A Soleure, le responsable de l'Instruction publique a clairement fait savoir qu'il ne voyait pas

qu'un allégement des effectifs pourrait être favorable aux élèves : au contraire, de telles mesures compliquerait encore davantage le système scolaire, déjà difficile à adapter pour certaines branches (chant, gymnastique, etc.). De fait, dans ce canton, les classes regroupent en moyenne 26 élèves, malgré des « pointes », qui touchent tout de même près d'un tiers des classes soleuroises, de 31 et plus. Ici encore le chômage des enseignants s'étend : ils seront fort probablement près de 50 au printemps prochain, et davantage au fil des années, puisque, d'ici à 1980, 600 nouveaux maîtres auront été formés, auxquels s'ajouteront, selon toute probabilité, des « anciens », de retour du secteur privé après les licenciements qui ne cessent de se multiplier.

— A Zurich, la situation paraît plus critique que dans les trois cantons précités : la moyenne est de 29 élèves par classe, mais 68 d'entre celles dénombrées sur le territoire cantonal regroupent encore plus de 36 élèves (normes légales : 32 ou 36 selon les degrés). Polémique entre le DIP et les syndicats d'enseignants : le premier ne voit pas poindre à l'horizon un quelconque chômage des maîtres, alors que les seconds ont recensé 35 chômeurs-enseignants depuis cet été.

— Avec Lucerne, on passe le cap des 30 élèves par classe, pour atteindre 31 (malgré la création de 40 à 50 nouveaux postes d'enseignants ces dernières années), avec des « pointes » considé-

rables pour 241 classes primaires, puisqu'elles regroupent, selon les cas, 36 à 45 élèves. Les autorités déclarent compter sur le ralentissement démographique pour améliorer la situation, mais ne prévoient en aucune façon de modifier les maximums inscrits dans la loi.

— Encore plus préoccupante est la moyenne du canton d'Argovie : 32 élèves (un quart des classes compte près de 35 habitués...), un total qui est certes bien inférieur au maximum légal, mais lorsque l'on sait que celui-ci est de 55, cela ne veut plus dire grand-chose ! Là non plus, aucune volonté de changement perceptible parmi les responsables politiques, bien que les premiers signes d'un chômage des enseignants apparaissent ; à l'inverse plutôt : on compte, en haut lieu, économiser quinze postes de maîtres...

— A Schaffhouse la plus haute moyenne : 33 élèves dans les classes primaires. Le chef du Département de l'instruction publique a communiqué qu'il n'était pas question de créer de nouvelles classes.

Une conclusion ? La société libérale est incapable de réaliser un de ses postulats fondamentaux, l'égalité des chances pour tous de gravir les échelons de la hiérarchie sociale ; et même elle semble refuser de se donner les moyens les plus élémentaires pour remplir cette mission. Un des enseignements de la « crise ».

rique avec les risques de la voir se faner avant même qu'elle n'éclore ! »

« ... enclaver la langue en des pacages tondus par l'érosion. »

Le charabia pur et simple, rendant la pensée incompréhensible :

« Il serait souhaitable, dès lors, que l'on puisse concrétiser les mots et les phrases par des formes symboliques afin que l'élève, avant d'en connaître la fonction abstraite, possède déjà l'architecture des mots et des phrases... »

Concrétiser par des symboles... — voit-on cela ? On ne le voit que trop !

« ... on commet par l'écriture de fausses interprétations mentales... »

Les lapalissades :

« A quoi sert la grammaire traditionnelle à l'heure où la langue devient avant tout un outil de communication verbale ? » — comme si elle n'avait jamais été autre chose !

Les clichés subtilement employés pour dénoncer le cliché (et c'est pourquoi je parlais d'un peu de perfidie) :

« Chablons éculés », « cliché académique » (mais le mot « académique », comme en d'autres temps le mot « scolaire », est à lui seul un cliché !).

Les « vérités » sortant tout droit du « Dictionnaire des Idées reçues » de Flaubert :

« Les élèves qui ont une bonne orthographe sont rarement doués pour le style. »

Le tout débouchant sur une dénonciation directe et pertinente de la « barbarisation » de notre langue, conséquence inévitable de ce mépris de la « grammaire » :

« On cite déjà Frédéric Dard avant Voltaire. On aura bientôt Guy des Cars à côté de Racine. »

« Dès lors, en pleine capitulation, on tolère tout... On germanise, on anglicise, on hispanise, on américanise, on soviétise... on argotise... on chinoise, surtout ! »

Merci, Monsieur Métral.

J. C.

LE CARNET DE JEAN-LOUIS CORNUZ

L'ABC

Réjouissant article, dans « Coopération » (27 novembre), de Maurice Métral, qui, sous couleur de s'en prendre à la grammaire et à l'enseignement de la grammaire, montre irrécusablement à quelles aberrations mène le mépris de la « grammaire », de la syntaxe — en un mot, de la langue. C'est malicieux, un peu perfide, mais démonstratif !

Tout y passe !

Les solécismes :

« Comment pourraient-ils (les maîtres primaires) ne pas répéter *ce dont* ils ont subi ? »

« ... comment concilier la rigueur livresque (...) à la liberté ? »

« Et l'Académie française n'a plus qu'une cérémonie à officier : celle de sanctifier n'importe quels mots... »

Les images grotesques :

« Le profane finira par utiliser une formule banale plutôt que de recourir à la fleur de rhétor-